

Commune de SAINT-VICTOR**Séance du 10 avril 2024**

Le mercredi dix avril deux mil vingt-quatre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :
Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE

Objet : *Compte de gestion 2023 du budget communal.*

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré à 12 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal approuve le compte de gestion 2023 du budget communal établi par le Trésor Public, après avoir vérifié l'identité de ce document avec le compte administratif du même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL




Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 12

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions : 0